

aux exportations canadiennes de s'intensifier considérablement. L'essor de ces secteurs a aidé l'économie du Canada à sortir de la récession et à reprendre pied en 1983.

23.3 Répartition sectorielle

23.3.1 Prix

Indice des prix de vente dans l'industrie. Les politiques monétaire et fiscale plus restrictives des dernières années 70 et du début des années 80 ont concouru à réduire sensiblement le taux général d'inflation, mais au début le progrès a été plus remarquable au niveau du producteur qu'au niveau du consommateur. Le taux d'augmentation de l'indice des prix de vente dans l'industrie (IPVI) a ralenti constamment, de 14,5 % qu'il était en 1979 à 3,5 % en 1983 (tableau 23.7). Le taux d'inflation s'est beaucoup atténué dans le secteur des métaux de première transformation ainsi que dans celui du bois et du papier de l'IPVI. Tout comme les prix dans ces branches d'activité avaient bénéficié le plus de la spéculation liée aux attentes inflationnistes croissantes des années 70, de même ont-ils souffert le plus de l'amorce de la profonde récession de 1981-82 et des perspectives d'une inflation décroissante qui s'y rattachaient. Le taux d'accroissement des prix des produits alimentaires a fléchi de façon continue par suite de l'abondance des récoltes en Amérique du Nord et d'une récession globale qui étouffait la demande. En outre, la forte tenue des monnaies nord-américaines en 1981 et en 1982 par rapport aux monnaies européennes et à la monnaie japonaise a aussi concouru à restreindre la demande extérieure d'aliments. Les prix de l'énergie sont apparus quelque peu déphasés en regard de la tendance des autres prix, la composante «pétrole et charbon» de l'IPVI s'étant accrue de 36,4 % en 1981 et de 15 % en 1982. Malgré une atténuation des prix mondiaux du pétrole, l'entente fédérale-provinciale sur les prix de l'énergie conclue en 1981 a permis aux prix canadiens de l'énergie d'avancer plus rapidement vers les niveaux mondiaux et, en fait, ils se sont accrues substantiellement en 1981 et en 1982.

Indice des prix à la consommation. A la différence de ce qui se produit dans le cas de l'IPVI, le taux d'inflation dans le cas de l'indice des prix à la consommation (IPC) a régressé beaucoup plus lentement (tableau 23.8), c'est-à-dire que le taux annuel de croissance a grimpé de 10,2 % en 1980 à 12,5 % en 1981 pour redescendre à 10,8 % en 1982. Toutefois, dans les deux derniers trimestres de 1982, le taux d'inflation d'après l'IPC s'est décéléré de façon très sensible. La composante «transports» de l'IPC, qui s'est accrue de 18,4 % en 1981 et de 14,1 % en 1982, ainsi que la composante «logement», qui a progressé de 12,4 % en 1981 et de 12,5 % en 1982, ont largement contribué à maintenir l'accroissement de l'IPC à un taux assez élevé en 1981 et 1982. Dans une large mesure, la forte avance de la composante «transports» était due à la hausse considérable des

prix de l'énergie au détail, du fait que le Canada s'acheminait vers le niveau mondial des prix du pétrole, tandis que la composante «logement» était très influencée par la hausse notable des taux d'intérêt du crédit hypothécaire. Si le recul du taux d'inflation a été plus lent dans le cas de l'IPC que dans celui de l'IPVI, c'est en partie attribuable à ce que l'IPC a un plus fort contenu de prix réglementés, lesquels ont tendance à réagir aux changements des conditions de la demande et de l'offre plus lentement que les prix déterminés par le marché. Pour une explication plus détaillée de ce point, voir: *Le comportement des prix réglementés dans l'indice des prix à la consommation*, Karen Wilson, La conjoncture économique, n° 13-004 au catalogue de Statistique Canada, août 1982. Le graphique 23.1 présente une comparaison entre les prix réglementés et les prix non réglementés.

En 1983, le taux d'inflation d'après l'IPC a chuté à 5,8 %, ce qui le rapprochait du taux d'inflation d'après l'IPVI. Malgré la reprise économique de 1983, l'inflation a continué de s'atténuer parce que de nombreuses marchandises sont demeurées excédentaires. L'effet combiné de l'adoption par les consommateurs d'autres formes de combustibles et, sur le plan mondial, de l'investissement accru dans l'exploration énergétique a concouru à maintenir les prix du pétrole à de faibles niveaux. Au demeurant, bon nombre des pays moins développés ont vendu davantage de marchandises sur les marchés mondiaux afin de financer leurs lourdes dettes extérieures. En plus de la modération des prix des marchandises, les coûts de main-d'oeuvre unitaires n'ont pas augmenté grâce aux concessions salariales faites par les syndicats au cours de la récession de 1981-82. En raison du taux de chômage élevé qui régnait pendant cette récession, les travailleurs se sont davantage souciés de la sécurité de leur emploi que de l'accroissement de leur rémunération. A cet égard, l'industrie de l'automobile a fourni un exemple remarquable.

23.3.2 Secteur des entreprises

Charges financières croissantes. L'absence apparente de progrès dans la lutte contre l'inflation des prix à la consommation au début des années 80 a vraisemblablement contribué à l'inquiétude persistante que les marchés financiers manifestaient au sujet de l'inflation. De plus, la Banque du Canada continuait de se préoccuper du problème inflationniste, de sorte qu'elle resserrait étroitement la croissance de la masse monétaire. Ainsi, les taux d'intérêt sont demeurés élevés, surtout au cours de l'été 1981, malgré un léger repli du taux d'inflation des prix de vente dans l'industrie. A cause du niveau élevé des taux d'intérêt réels, emprunter engendrait un lourd fardeau financier. En d'autres termes, la croissance moins rapide du revenu des entreprises, qui subissaient un affaiblissement des prix industriels et une diminution des volumes de ventes, ont placé de nombreuses firmes dans une situation où il leur était plus difficile de payer les intérêts sur leurs dettes. Cet état de choses ressort du graphique 23.1, qui présente